

## CIGOGNE BLANCHE



Classification : Ciconiiformes, Ciconiidae *Ciconia ciconia* (Linnaeus, 1758)  
A031

### Statuts de conservation et de protection

LISTES ROUGES		Règlementation			ZNIEFF
Nicheur France	UICN Monde	Europe	Monde	France	Aquitaine
LC	NA <sup>c</sup>	DO A1	CBerne A2 CBonn A2	Art. 3	Non

### Description de l'espèce

La Cigogne blanche est un grand échassier blanc aux rémiges et aux grandes couvertures noires. Le bec, de forte taille, et les grandes pattes sont rouges. La distinction des sexes est très difficile, le mâle ayant le bec un peu plus long et plus haut à la base. Le jeune ressemble beaucoup à l'adulte, avec cependant le bec noirâtre devenant progressivement rougeâtre à pointe noire et les pattes brun-rouge. En vol, l'espèce présente une silhouette facilement reconnaissable : cou allongé, pattes dépassant la queue et digitation très marquée des rémiges primaires.

Taille : de 0,90 à 1,15 m

Envergure : de 1,95 à 2,15 m

Poids : de 3 à 3,5 kg

### Biologie, écologie

Oiseau reproducteur commun sur les Barthes, mais également présent en halte migratoire ou en hivernage.

Habitats : Cette Cigogne fréquente les zones ouvertes et dégagées de cultures et pâturages, les prairies humides, les vergers et les abords de rivières.

**Reproduction** : Les deux parents participent à la construction du nid, à la couvaison et à l'élevage des jeunes. La ponte débute dès la mi-mars, parfois un peu plus tôt, le pic s'étalant de la fin mars au 15 avril. Quatre à cinq œufs sont généralement pondus, leur incubation nécessitant de 31 à 35 jours. A dix semaines, les jeunes sont aptes au vol. Ils quittent le nid mais reviennent cependant y passer la nuit. Par la suite, les liens avec le nid s'estompent progressivement et les familles se rassemblent en groupe sur des secteurs riches en nourriture.

**Migration** : Certains individus sont sédentaires, pour peu que la nourriture soit suffisante en hiver. Les premiers retours sur les sites de reproduction sont notés dès le 20 janvier, avec l'arrivée en priorité des mâles qui s'approprient un territoire. La migration s'intensifie en février et mars, puis faiblit en avril. La migration postnuptiale se déroule entre le début août et la mi-septembre. Sous nos latitudes, le pic de la migration postnuptiale a lieu de la mi-septembre au début du mois d'octobre.

**Hivernage** : La majorité des oiseaux quitte notre pays pour rejoindre leurs quartiers d'hiver d'Afrique tropicale en franchissant le détroit de Gibraltar. Cependant, une nouvelle tradition d'hivernage s'est instaurée dans les années 1990 en Espagne, au Maroc et, à moindre échelle, dans le sud de la France.

**Alimentation** : Le régime alimentaire de la Cigogne blanche est strictement animal. Il se compose d'une grande variété de proies. Parmi les invertébrés, les insectes sont très recherchés, en particulier les coléoptères et les orthoptères. Les mollusques, limaces, escargots et autres lombrics représentent également une part importante du régime. Les crustacés sont capturés en quantités. Chez les vertébrés, les micro-mammifères et les grenouilles sont consommés en priorité. La capture des lézards et des serpents est courante, celle des poissons occasionnelle. Parfois des œufs, des poussins au nid ou hors du nid ainsi que des cadavres complètent le menu.

### Évolution et état des populations

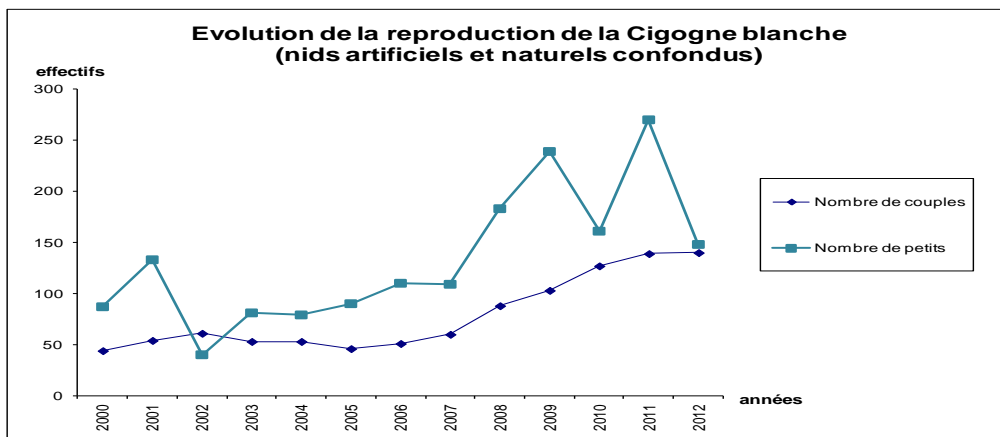
Le statut de l'espèce en Europe s'est amélioré puisque cette dernière n'est plus considérée comme menacée. La population étant estimée entre 120 000 et 150 000 couples reproducteurs, soit 90% de la population mondiale (MNHN, 2012).

En France, la population nicheuse voit son effectif et sa répartition s'élargir. De plus, depuis le début des années 1980, les marais de la Basse-Normandie et de la façade atlantique (de la Loire-Atlantique aux Pyrénées-Atlantiques) sont devenus des zones de nidification importantes pour l'espèce. Cela est à mettre en relation avec l'essor de la population au niveau national. Sur cette façade, 138 couples nichaient en 1990, contre 638-650 en 2000. Suite à une dynamique remarquable sur cette zone, l'Alsace, même si elle reste le principal foyer de nidification, ne représente que 41% de l'effectif national.

## Données historiques antérieures à 2010 sur les Barthes

C'est en 1979 que sont observés pour la première fois des groupes de Cigognes blanches stationnant en période pré-nuptiale. Le premier couple s'établit en 1980 sur Dax et un second en 1981 sur St-Martin-de-Hinx (FDC40). A partir de 1981, la Fédération des Chasseurs des Landes s'associe avec divers organismes pour installer des aménagements artificiels en vue d'augmenter la reproduction de l'espèce dans les Barthes de l'Adour. Ensuite la nidification a été constatée sur cinq autres sites différents Saint-Vincent-de-Paul (occupé en 1984 et 1991), Rivière-Saas-et-Gourby (depuis 1988), Tercis-les-Bains (depuis 1989) et Saint-Jean-de-Marsacq occupé en 1992 (FDC40, 1992). La nidification de l'espèce a été pérennisée dans l'espace et le temps.

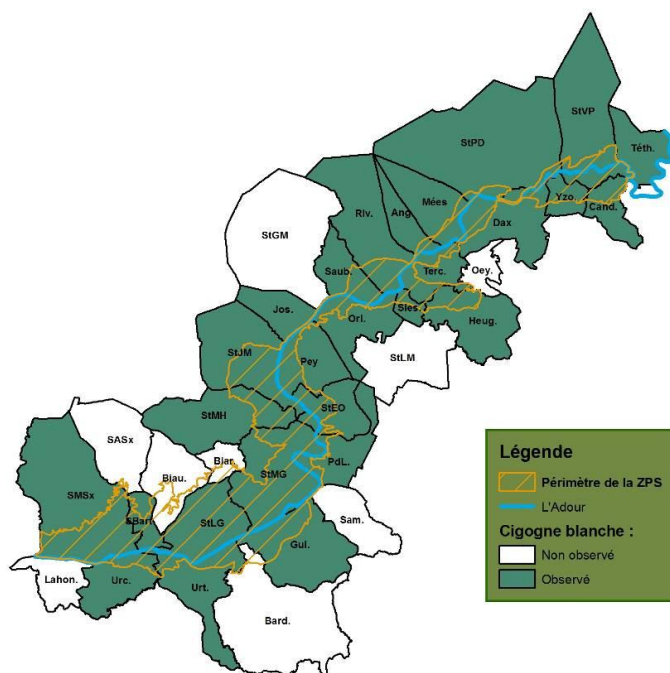
Sur la période 2000-2008, nous estimons que le nombre de couples nicheurs dans la vallée de l'Adour a doublé (44 couples en 2000, 88 en 2008) et que la reproduction a été multipliée par 2.1 (87 naissances en 2000, 183 en 2008). En 2010, 121 couples ont été recensés.



L'espèce est présente sur l'ensemble du territoire des Barthes de l'Adour.

## Carte de répartition de l'espèce en période de reproduction sur les Barthes de l'Adour

Communes d'observation de la Cigogne blanche entre 1985 et 2013



## État de conservation sur le site

État de conservation en EUROPE

SPEC 2 : Défavorable

État de conservation en FRANCE		CMAP 3 : Défavorable
État de conservation à l'échelle du site	Valeur du site (espèce)	Très Bonne (A)
	État de conservation (habitats d'espèce)	Très Bonne (A)
	ENJEU DE CONSERVATION	<b>TRES FORT</b>
	Niveau de risques	MOYEN
	PRIORITE	<b>P1</b>

La Cigogne blanche est en expansion dans les Barthes du fait de potentialités alimentaires provenant des prairies humides permanentes et des plans d'eau.

## Importance du site

Le site présente un intérêt important pour la conservation de l'espèce au niveau régional et national.

## Habitats d'espèce Natura 2000

- 3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou *Hydrocharition* (Cor. 22.13 x (22.41 et 22.421))
- 3160 - Lacs et mares dystrophes naturels (Cor. 22.14)
- 3270 - Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodion rubri p.p.* et du *Bidention p.p.* (Cor. 24.52)
- 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (Cor. 38.22)
- 91F0 -Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmion minoris*) (Cor. 44.4)

## Menaces potentielles

Trois menaces essentielles peuvent peser sur cet échassier : drainage des zones humides, abandon des pratiques pastorales et collisions et électrocution sur les lignes électriques.

## Préconisation de gestion

Deux axes peuvent être envisagés : la pose de plateformes artificielles dans des sites vacants, le soutien aux activités agropastorales, ainsi que des dispositifs d'effarouchement sur les pylônes haute tension notamment.